



BULLETIN MUNICIPAL

1ER SEMESTRE 2015

N°76

FÊTES DE BIRON

Afin de ne pas rompre à ce qui est devenue une tradition depuis 2012, l'année de mise en service de la rocade, et marquer les fêtes de Biron, le Conseil Municipal et son personnel se sont substitués au Comité des Fêtes (en attente de nouveaux administrateurs) en organisant un modeste programme :

Vendredi 3 juillet, en soirée : représentation théâtrale par la compagnie La Saligue dans la salle des sports « Le jeu est notre affaire ! » ;

Samedi 4 Juillet, le traditionnel repas dans la « Rue la Carrère » ;

Dimanche 5 juillet : cérémonie religieuse, suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts et du vin d'honneur à la Mairie.

230 convives se sont donc retrouvés à dîner dans la rue autour d'une bonne table avec un menu concoctés par les artisans de bouche Bironnais : Daniel et Claudia de L'Auberge Escudé-Quillet, Jérôme et Laurence Cassiau de la Cabane à Poulets, Pierre et Bernadette Guénard de la nouvelle Boulangerie-Pâtisseries installée à la zone d'activités.

Seul bémol : la pluie s'est invitée, heureusement en fin de repas, ce qui a écourté la soirée dansante, pourtant bien engagée.

Une certitude, c'est un moment de retrouvailles auquel les Bironnais répondent présent. Bonne Humeur et Convivialité étaient de la partie.

Remerciement particulier aux deux Bironnais de passage dans la rue ; Claude Larroque et Jean-Claude Mathern, venus s'associer spontanément, avec la Bonne humeur qui les caractérise, à l'installation et aux préparatifs de cette manifestation. Sans oublier Mme Rey et l'entreprise Couture pour leur contribution. Succès total pour l'Equipe Municipale qui espère que cet évènement suscitera de nouvelles motivations, une nouvelle dynamique au sein du Comité des Fêtes, et fait savoir qu'elle soutiendra les nouvelles bonnes volontés dans leur projet.

Le Maire et son Conseil Municipal



BIRON À PEINDRE



Ils étaient 13 stagiaires à participer à Biron à peindre proposé par Aline Pédérencino de "Espace des arts" et Miguel.

Durant deux jours, ils ont peint le Lac de Biron-Orthez avant de découvrir plusieurs bâtisses et monuments de Biron.



SOMMAIRE :

LE MOT DU MAIRE	2
FÊTE DE L'ÉCOLE	3
VIVRE À BIRON	3-4
BIBLIOTHEQUE	5
LES ASSOCIATIONS	6-8
BIRON 64 -24	9
LE LAC EN FÊTE	9
TU ES DE BIRON QUAND	10
PORTRAIT	11

RETROUVEZ NOUS SUR
WWW.BIRON64.FR

MOT DU MAIRE - JACQUES CASSIAU-HAURIE



Mes chers Concitoyens

L'actualité politique locale chez nos voisins de Sarpourenx a été très commentée dans les médias. Monsieur le Député, Vice Président de l'Assemblée Nationale a été élu Conseiller Municipal.

Par ailleurs, il a été désigné pour être délégué de cette commune à la Communauté de Communes de Lacq-Orthez.

Jusque là rien à dire, c'est son droit de député d'être candidat partout ; c'est aussi le droit des électeurs de Sarpourenx.

Par contre, le stratagème, monté de longue date faisant démissionner Madame le Maire, y compris de Conseillère Municipale, obligeant à une nouvelle élection, était destiné à favoriser son retour à la Communauté de Communes de Lacq-Orthez.

Ce stratagème, suivi de ce cette nouvelle élection a eu pour effet immédiat de réduire le nombre de délégués de 109 à 96.

J'attends la prochaine offensive qui chercherait à me pousser à la démission.

Pendant ce temps, nous assurons le fonctionnement de cette grande Institution de 61 communes, 55000 habitants, 100 M€ de budget, 400 fonctionnaires. C'est une tâche de tous les instants pour offrir aux habitants un service public de qualité.

Nous sommes à la croisée des chemins, depuis que nous avons fusionné avec Orthez et son Canton.

Les besoins sont énormes, et rien de conséquent pour l'instant n'y a été investi : centre ville, friche de la SAPSO, etc

La rhétorique qui consistait à dire que quelque soit notre taille, nous avons une marge brute d'auto-financement supérieure ou égale à 5 M€, n'est plus d'actualité. Aujourd'hui, elle se réduit pour être égale à zéro, voire négative.

Et donc, ce que nous investirons, dorénavant il faudra que nous l'empruntions.

Vous allez voir une offensive pour élargir notre territoire à Navarrenx, Salies et Sauveterre ; dans le cadre du retour du Député à la CCLO. Ce serait la seule possibilité pour qu'il retrouve la Présidence.

Je préconise simplement, dans un premier temps, que ces 3 communautés de communes se regroupent et que outre le tourisme, nous mettions en œuvre, en commun, diverses autres politiques.

Ce pourquoi d'ailleurs, nos collègues Présidents sont en majorité d'accord.

J'espère que les Services de l'Etat et le Préfet, sauront rester dans une dimension, au moins pour l'instant, qui permette au territoire de se développer harmonieusement, en évoluant à un rythme dicté par l'intérêt général et non pas au gré de telle ou telle ambition personnelle.

Voilà mes chers concitoyens, j'ai souhaité vous parler de la CCLO, pour que vous soyez édifiés sur ce qui s'y passe.

Parce que bien sûr, ces grandes manœuvres nuisent à son efficacité. Car, c'est une très belle institution, qui a des moyens enviables et des services animés par des fonctionnaires de grande qualité.

Nous avons besoin de sérénité, de perspectives raisonnables, ce n'est pas manquer d'ambition, au contraire, c'est être réaliste et en phase avec les habitants de ce territoire.

Bien à vous tous.

Jacques CASSIAU-HAURIE

FÊTES DE L'ÉCOLE



Après une fête de l'école réussie, les enfants du groupe scolaire sont en vacances. La rentrée de septembre verra 87 enfants fréquenter l'école avec 1 nouvel enseignant, la directrice Madame Sandrine Lartigue quittant l'école pour suivre une reconversion.



VIVRE À BIRON

Divagation des animaux

Il semble nécessaire d'en rappeler la **définition** : est considéré comme en état de divagation tout chien, animal domestique, qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de porté de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel qui est éloigné de son propriétaire d'une distance de plus de cent mètres pour les chiens ; à plus de mille mètres du domicile de son maître, sur la propriété d'autrui ou la voie publique pour les chats.

Ces animaux errants ou en état de divagation sur le domaine public de la commune sont de la responsabilité du Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police. Il peut être tenu responsable si l'animal cause des dégâts, ou plus grave s'il agresse/mord une personne. Cette obligation est codifiée dans l'article L214-24 du code rural.

Face à cette contrainte, le conseil municipal, a dans sa séance du 8 juin dernier décidé de confier l'organisation du service fourrière pour chiens et chats errants à la SAS SACPA (Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales), qui dispose d'une structure à Monein et dont le siège social est situé à PINDERES (47). Coût de la prestation 1,100 €/habitant/an ; soit 685,30 €HT. Tarif préférentiel obtenu grâce à la mise en place d'une commande groupée menée à l'échelle de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez.

Déjections canines

Face à diverses **incivilités** signalées à plusieurs reprises en Mairie, il est bon de rappeler que les déjections canines **sont autorisées** dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons et **interdites** sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par **mesure d'hygiène publique**.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Le problème de l'interdiction des déjections canines relève de la compétence de la Mairie "responsable de la salubrité publique".

A bon entendeur !!!!

Bruits de voisinage (Règlement Sanitaire Départemental)

Suite à de nombreuses plaintes, nous souhaitons rappeler aux voisins non vigilants les horaires d'utilisation de la tondeuse, du taille haies ou autres...

L'article 101 – "**Principe général**" précise : « Afin de protéger la Santé et la tranquillité publiques, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit. »

L'article 103-2 – "**Travaux et bricolage par des particuliers**" fixe les périodes d'exécution de ces travaux :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19 h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

L'article 104 – "**Bruit des animaux**" rappelle que « les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive »

Abandon et cruauté envers un animal



En droit français, l'abandon d'animal est un **délit pénal** selon l'article 521-1, de même gravité que les sévices graves ou actes de cruauté. Ils sont punissables d'une peine **allant jusqu'à 2 ans de prison** et 30 000 euros d'amende.

Ont notamment été qualifiés de sévices graves ou d'actes de cruauté le fait d'abandonner des chiens à l'intérieur d'un appartement, cas qui a conduit à retrouver des animaux morts de faim et de soif. Sont également interdites les conditions de détention assimilées à de l'abandon, en particulier celles où des chiens sont à l'attache toute la journée sans recevoir de visites, dans un état de faim et de soif visible.

Mais à Biron, un individu s'est autorisé à tirer sur un chat domestique à l'aide d'un **fusil** !

Les propriétaires de l'animal nous prient de publier ce communiqué :

Les propriétaires du chat remercient vivement la personne grâce à qui, un petit garçon de 5 ans a beaucoup pleuré. Il a en effet fallu lui expliquer que malgré tous les soins prodigués par le vétérinaire son chat ne reviendrait pas.

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Le lundi de 16h30 à 17h30, le mercredi de 11h à 12h et le vendredi de 16h30 à 18h

Fermeture au mois d'août.

Tarif famille 5 €- Gratuit pour tous les enfants de l'école.

L'actualité de votre Bibliothèque Intercommunale

Grâce à notre partenariat avec le Pôle Lecture de la Communauté de Communes de Lacq Orthez ainsi que la Bibliothèque Départementale de Pau nous pouvons renouveler l'offre de livres en faisant des échanges de près de 150 livres avec chaque site.

De plus la Bibliothèque fait l'acquisition d'environ 150 livres tous les ans.

Côté animation, la Bibliothèque organise, avec la participation du Pôle Lecture, des spectacles **gratuits** tout au long de l'année, ouverts à tout public.

SPECTACLE DU JEUDI 21 MAI :

Le jeu des bottes de 7 lieux

Encore un bon moment passé dans la bibliothèque avec la Compagnie du Réverbère. Une partie de jeu de l'oie rythmée par les enfants et illustrée avec les contes de Perrault.

Belle balade à la redécouverte de ces contes.



EXPOSITION DU 27 MARS AU 27 MAI :

Il était une fois les contes

Exposition prêtée par la Bibliothèque Départementale de Pau. Elle nous a raconté des histoires qui font rire, qui font pleurer, qui font peur... Une invitation dans un monde magique et merveilleux, un voyage dans les contes traditionnels de Grimm, Perrault ou Andersen.

LES BIBLIOTHÉCAIRES SERONT HEUREUSES DE VOUS ACCUEILLIR

Annie LACOURREGÉ - Marie-Jo GUIRY - Geneviève LACAVE et Cendrine BROCCO

Bonne Lecture !!!

LES ASSOCIATIONS

Le Club de Modélisme

Notre club vient de fêter ses **20 ans** d'existence et compte actuellement une trentaine d'adhérents.

Nous voulons faire partager notre passion à tous, au travers de nos différentes activités, pour la construction et les évolutions de nos modèles (Trains, bateaux, engins roulants et volants).

Nos secteurs d'activités se situent sur les sites de la C.C.L.O, Mourenx, Lagor, Argagnon, Maslacq, Orthez, Biron.

Nous sommes également présents dans diverses manifestations, foire de Mourenx, salon de l'automobile d'Orthez, hobby de Tarbes, marché nocturne de Biron, et bien sûr pour notre journée d'exposition et de navigation aux lacs des Barthes, prévue le **6 Septembre 2015**, où d'autres clubs seront également présents.

Nous profiterons de cette journée pour décerner nos diplômes de « moussaillons » aux enfants qui feront naviguer nos bateaux.

Nous tenons à remercier le président de la C.C.L.O et Maire de Biron, Jacques CASSIAU-HAURIE, son équipe, pour nous avoir permis d'évoluer sur le site des lacs des Barthes.

Les rendez-vous sont fixés **les Samedis après-midi** (sauf mauvais temps ou autre manifestation du club), où nous retenons régulièrement l'attention des promeneurs qui ne manquent pas de s'arrêter pour apprécier la navigation de nos modèles.

CONTACTS : Jean-Michel GRANGE 06 09 21 45 55 grange-jean@wanadoo.fr
Michel SARROUILHE 06 87 97 52 79 michel.sarrouilhe@gmail.com



Equilibre

L'association Equilibre organisera son vide greniers annuel

le Dimanche 27 septembre de 9h à 18h00
au complexe sportif de Biron (allée du stade/salle des sports)

Tarifs :

3 €/ ml en extérieur

4 €/ ml en intérieur



Inscriptions au 06.27.53.97.58 ou 06.59.71.26.40 (le soir).

L'Étoile Sportive Pyrénéenne

178 licenciés, nés entre 1956 et 2009, ont participé à la vie de notre association cette saison.

Des plus jeunes, de la catégorie U6 (moins de 6 ans) aux plus anciens, tous ont porté avec beaucoup de plaisir les couleurs Marine et Blanche de l'ESP.

Le samedi matin, sur le stade de Biron, une trentaine de garçons ont appris les bases du football mais également les règles de vie en collectivité. Ils étaient en compagnie d'une quinzaine de filles qui ont, de leur côté, continué leur apprentissage. La section Féminine de l'ESP a obtenu cette année le Label Qualité OR de la Fédération Française de Football. Un Label qui récompense le travail des bénévoles de l'école de foot.

Tous auront eu en commun la joie de se retrouver et de marquer des buts.



Les U11 et U13 ont participé à un championnat sans classement. Ils auront bien assez tôt le stress de la compétition et du résultat. Ils ont participé également à un championnat de football en salle où leur bon comportement a été apprécié. Cette année, ces deux catégories étaient en entente avec nos voisins de Castetis Gouze.

L'entente était composée de 3 équipes en U11 (une ESP, une USCG et une mixte) et 2 puis 3 (une ESP et 2 mixtes) en fin de saison en U13.

La saison prochaine, nous ne formerons qu'une seule entité, le **Groupement de Jeunes ES Pyrénéenne-**

US Castetis-Gouze où les enfants U11, U13, U15 et U17 formeront des équipes mélangées, sans distinction de club d'origine. Chaque jeune pourra ainsi évoluer dans une équipe à son niveau et permettre à son groupe de progresser ensemble.

Chez les seniors et vétérans, le club a connu des fortunes diverses.

En vétérans, une seule équipe représentait le club. Si l'ambiance et la convivialité du groupe sont enviées bien au-delà du club, les résultats, eux, ne le sont pas. Une saison sportive à oublier...

La réserve méritait mieux que son classement final. Le jeu produit laisse quelques regrets car il était de qualité.

Il manquait peut être d'effectif pour envisager une accession.

La première a fait une saison plus qu'honorable. Un bien beau parcours en coupe de France, une place dans le trio de tête puis une fin de saison en roue libre.

L'entraîneur de l'équipe prend du recul mais un binôme le remplace, le bironnais Lionel Pourtau-Mondoutey accompagné de Didier Suberbielle. Plusieurs jeunes devraient arriver pour compléter l'effectif.

Mais l'ES Pyrénéenne et ses bénévoles a également animé son village par ses activités extra sportives.

Vente de gâteaux, lotos, calendriers, courses à Pied « Biron-Maslacq » et dernièrement « Les cassetas » ont permis de boucler le budget annuel à l'équilibre.

Nous tenons à remercier les bironnais pour leur accueil et leur aide. Nous sommes toujours bien accueillis quand nous vous sollicitons.

La saison prochaine redémarre déjà début Août... les premiers matches ayant lieu en fin août.

Que vous soyez joueurs, parents, bénévoles et simples supporters vous pouvez nous rejoindre !!!



Le Cochonnet Bironnais

Le nombre de licenciés pour l'année 2015 est de **56 joueurs dont 12 féminines**.

Calendrier des compétitions programmées à Biron pour 2015 :

✓ Qualifications pour l'Aquitaine, district Béarn-Soule du 21 et 22 Mars
90 doublettes masculines et 20 doublettes féminines.

✓ Qualifications départementales pour le France du 16 et 17 Mai

164 doublettes masculines et 40 doublettes féminines.

Vu le nombre important d'équipes nous avons été obligés de tracer des terrains sur le parking.

Le chemin Hia De Péré avait été mis en sens unique par arrêté municipal.

Tout s'est très bien déroulé et nous espérons que les riverains n'ont pas été trop perturbés.



Il nous restera deux compétitions à organiser :

- ✓ Concours Régional les 29 et 30 Août.
- ✓ Concours Vétérans le Mercredi 2 Septembre.

A noter la belle performance de **Jacques LAVIGNE associé à Bernard DUCOS, vice-champions d'aquitaine** en doublette, catégorie vétérans ;

Et de Marie-Pierre TARASCOU vice-championne Départementale en tête à tête et qualifiée pour le championnat de France qui se déroulera à PAU les 12 et 13 Septembre.

L'Association d'Aide aux Loisirs des Handicapés

L'Association de la Virginie dont le siège est situé à Biron au 31 rue La Carrère fonctionne grâce à :

- ✓ l'organisation de lotos,
- ✓ la vente de crêpes/merveilles,
- ✓ aux dons divers .

Ce qui lui permet de financer :

- ✓ les transferts dans d'autres établissements,
- ✓ l'achat du matériel de loisir,
- ✓ la distribution de cartes cadeaux en faveur des résidents.

Remerciements particuliers à la Mairie et aux différentes Associations pour leur soutien à travers leurs précieuses aides.

BIRON 64-24, ILS L'ONT FAIT



Plus de 30 ans après Jean-Marie Cassiau qui avait imaginé et organisé la marche Biron-Biron, ce week-end du 8 mai, ils sont 16 coureurs à avoir réédité l'exploit de relier Biron en Béarn à son homologue en Dordogne : 220 Km et 2 jours et demi en courant avec des relais de 2 à 4 personnes.

Momo, Evelyne, Nathalie et Léo ont participé à une étape, Joris à 2 étapes et Arlette, Bernadette, Josiane, Maud, Nadine, Sabine, Véronique, Benoit, Francis, Jacques, Hervé ont couru durant les 3 jours.

Ils retiendront l'accueil reçu aux étapes de Pimbo, Gabarret, La Sauvetat sur Lède, Biron et Lacapelle-Biron mais aussi la réception XXL du club de rugby de St Laurent-Port Ste Marie !

Clin d'œil au club de Marche de Biron des années 80, parmi les accompagnateurs, les sportifs ont bénéficié des conseils, des encouragements et du camping car pour l'intendance d'Armande et Tinou Verdu qui étaient déjà de l'aventure de 1982.

Cela serait peut être bien de ne pas attendre 30 ans pour revivre l'aventure !

LE LAC EN FÊTE

Samedi 18 juillet à la Base de Loisirs Orthez-Biron

Programme

Dès 10h : **Jeux pour les enfants** : pêche, ski nautique, animations diverses...

Buvette et grillades toute la journée,

Dès 13h : **Challenge sportif** « Le trophée du lac »

Epreuves : accrobranches, pétanque, tir à l'arc, volley, poney, quilles de 6, VTT et natation.

2 catégories : familles (adultes et enfants de 7 à 12 ans) & adolescents (de 13 à 18 ans)

20h Repas sous chapiteau proposé par le « Grill du Lac » et animé par Pierre et Willy

Réservations au 05 59 65 77 57

Fiche d'inscription et règlement sur www.cc-lacqorthes.fr, rubrique « Découvrir-Sortir »

Inscriptions avant le 17 juillet et le jour même sur place

auprès du service tourisme de la CCLO

Par mail : s-lafont@cc-lacqorthes.fr

TU SAIS QUE TU ES DE BIRON QUAND ...



***A Biron ça marche
Biron—Biron***

Tu reconnais ces sportifs !

Equipe de basket



Janvier 2015 avais-tu reconnus ces écoliers ?



En 1967

1. Marie Ange Stilger – Marie Hélène Autaa- X – Christian Bordenave – Martial Elias – X – X
2. Danielle Guery – X – Paulette Lassalle – Dominique Mousques – Bernard Bordenave – Alain Siefer – X
3. Ginette Diot – Joelle Bordenave – Marguerite Saint Pé – X – Francis Latrubesse – X – X
4. Francis Rey – Joel Bordes – X – Didier Couture – Guy Marimbordes – ? Santa Maria – Daniel Pujet – Gérard Cazalis – X



En 1996 :

1. Maité montiton, Fabio Nunes – Cyril Bordes – Penelope Reygasse – Noëlie Chelle, Cecilia Bergeroo, Anthony Lavie , Delphine Canion
2. Cyril Crabos, William Barrué (lunettes) Raphael Fuma (casquette)
3. Laura Banet – Morganne Cocq – Pierre Feugas – Joel Barbero – Jean feugas – Guillaume Azevedo – Sabine Latrubesse

PORTRAIT DE PIERRE ET BERNADETTE GUENARD

Nous avons été à la rencontre de **Pierre et Bernadette GUENARD** qui ont récemment ouvert une boulangerie-pâtisserie sur notre commune.

Présentation

Bernadette est native de Romorantin situé dans le Loir et Cher, Pierre quant à lui vient de Beauvais et est le fils de pâtisseries. Quant à eux, ils sont les parents de trois garçons Floréal, Tanguy et Alix et résident à Biron au lotissement Bacqué depuis 2002.



L'ouverture

Le **27 Mai 2015**, après 3 ans de démarches administratives ils ont enfin pu présenter leurs produits « fabrication maison » à leurs clients.

Il faut dire que ce projet a été longuement réfléchi, en effet cela fait bien des années que l'idée germait dans la tête de ces deux pâtisseries de métier. Le moment paraissait opportun, les enfants grands, envie d'une nouvelle expérience ensemble et M. Cassiau-Haurie leur proposait un terrain bien placé sur Biron. Les dés étaient jetés.

A cela, se rajoute une expérience professionnelle solide. En effet ils ont pu travailler dans différents milieux ; grande maison française, restaurant en Angleterre, pâtisserie au Québec et grande surface Orthézienne.

Gestion de l'entreprise

Côté personnel, un boulanger et une serveuse ont déjà été embauchés et au mois de septembre deux apprentis viendront compléter l'équipe (un en boulangerie et une en pâtisserie), en attendant leurs garçons n'hésitent pas à leur donner un coup de main.

Dans l'avenir, ils espèrent développer aussi bien leur gamme salée que sucrée et évidemment accroître l'activité de « leur petit bijou ».

La boulangerie-pâtisserie sera ouverte de 6h30 à 20h00 tous les jours tout l'été.

Vous y trouverez leur baguette spéciale « **la Bironnaise** ». Ainsi qu'un large éventail de viennoiseries et de pâtisseries. Il est aussi possible de prendre son repas (sandwich, quiche, pizza ou encore salade) sur place en terrasse ou à emporter.



Après une visite qui nous a mis en appétit, nous ne pouvons souhaiter qu'une grande réussite et surtout une longue route à Pierre et Bernadette.

Contacts

Pierre et Bernadette GUENARD 05 59 69 94 81

MAIRIE DE BIRON

Ouverture au public :
le lundi de 10 h à 12h
Le mardi et jeudi
de 16h30 à 18h30

Téléphone : 05 59 67 00 75
 Télécopie : 05 59 69 47 85
 Messagerie : mairie.biron@wanadoo.fr

RAPPEL**Collecte des déchets**

Les ramassages :

*des ordures ménagères s'effectuent
tous les vendredis matin.

*du tri sélectif le **mardi** des semaines
impaires.

Le verre est à la charge de chacun d'être
 déposé dans les containers prévus à cet
 effet. Il en existe trois sur Biron
 (parking stade, lotissement Bacqué et
 terrain de pétanque)

Le saviez vous ?

Le verre met 3 ou 4 millénaires à se dé-
 composer dans la nature...

Conseil santé**En période de fortes chaleurs**

Je bois régulièrement (pas d'alcool)

Je prends des nouvelles de mes proches

*Plus particulièrement pour les personnes
 âgées :*

Je maintiens ma maison à l'abri de la
 chaleur

Je passe quelques heures dans un endroit
 frais

Je mange normalement (fruits, légu-
 mes...)

**ETAT CIVIL****Décès :**

Guillaume Noël André **ROCHE** le 3 janvier 2015

Elisabeth, Henriette, Marie **COURTIER** épouse **POUILLOUX**
 le 18 février 2015

Rolande, Catherine, Philomène **SEMACOY** épouse **CANTON**
 le 31 mars 2015

Christian **BRELOT** le 28 mai 2015

Georgette, Marie, Thérèse **BOYER** épouse **DESSOMMES**
 le 16 juin 2015

**NUMÉROS UTILES****URGENCE SECURITE GAZ :**

Appeler GrDF au **0 800 47 33 33** (appel gratuit depuis un poste fixe)

RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL : appeler GrDF

au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)
POUR LES ABONNES Gaz de France **DOLCE VITA:**
 09 69 324 324 (appel non surtaxé)
 ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

ERDF Dépannage sécurité 09 726 750 64

Particuliers, raccordements : Accueil ERDF 09 69 32 18 69

SAUR Dépannage 24h/24 : 05 81 91 35 00

Accueil: Avenue Charles Moureu 64150 MOURENX
 les lundi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h
 Courrier : Lons BP 224 - 64142 Billère

TELEPHONE – France TELECOM

Service clients : 1016 (appel gratuit)
 Assistance technique : 3901 (choix 1)
 Temps d'attente gratuit, puis coût communication locale
 Ligne en panne : 1015 - 24h/24h et 7j/7j
 (appel gratuit) Courrier : Service clients -
 TSA 80016 - 59878 LILLE CEDEX 9

**Ce « numéro 76 » a été conçu et réalisé par la « commission
 bulletin » du conseil municipal Laurine, Sandrine & Hervé.**

**Merci également aux divers rédacteurs d'articles, pour
 leur contribution à la fabrication de ce journal.**